

L'ESSENTIEL 2018



ENSEMBLE, POURSUIVONS LES ACTIONS DE LA FONDATION

Depuis plus de cinquante ans, Perce-Neige œuvre au service des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Au sein des Maisons Perce-Neige, nos équipes s'engagent au quotidien pour assurer le bien-être des résidents qui nous sont confiés. La qualité de l'accueil et de l'accompagnement des personnes est pour nous une préoccupation essentielle, de même que l'organisation d'activités régulières et variées contribuant à l'épanouissement de chacun.

Au cours de l'année 2018, nous avons ouvert une nouvelle Maison des Aînés dans la Meuse, destinée à l'accueil de personnes handicapées ayant besoin d'un accompagnement spécifique lié à leur avancée en âge. Nous avons en outre reconduit notre soutien aux « Classes Soleil », destinées à l'accompagnement de jeunes enfants avec autisme. Enfin, nous avons poursuivi les mandats de gestion avec deux associations situées en Corrèze et en Indre-et-Loire.

Je tiens à remercier ici l'ensemble des partenaires institutionnels, donateurs et équipes des Maisons Perce-Neige pour leur engagement et leur contribution active à nos actions quotidiennes en faveur des personnes que nous accueillons et accompagnons.



Christophe Lasserre-Ventura
Président
Fondation Perce-Neige

LES MAISONS PERCE-NEIGE



MISSIONS SOCIALES : CHIFFRES-CLÉS

► **34** établissements répartis sur **24** sites géographiques

► **870** personnes handicapées
► Accompagnées :
par **1 176** professionnels,
soit **833** Équivalents Temps Plein.

COMMENTAIRES DU TRÉSORIER DE LA FONDATION, JEAN-LOUIS AUQUE

La Fondation Perce-Neige a bénéficié en 2018 du soutien fidèle des donateurs, des testateurs et des partenaires qui a représenté comme les années précédentes un apport significatif de ressources, en complément des financements publics (État et Conseils départementaux) octroyés pour la gestion des Maisons Perce-Neige.

Ces ressources de la générosité du public permettent à Perce-Neige de financer pour une part prépondérante (86 % des emplois en 2018) **ses missions sociales** : en premier lieu l'accompagnement des résidents accueillis dans les Maisons Perce-Neige, mais aussi la sensibilisation du grand public et le soutien à des projets innovants concernant les « Classes Soleil » pour les jeunes enfants autistes.

La Fondation veille également à **maintenir une rigueur de la gestion**, avec des budgets de fonctionnement exécutés à l'équilibre dans un contexte budgétaire pourtant contraint et une maîtrise forte des frais de fonctionnement et de gestion des dons et legs (inférieurs à 3 % des emplois).

S'agissant du soutien de la générosité aux **projets d'investissements**, la Fondation a achevé en 2018 une nouvelle Maison à Juvigny-sur-Loison (FAM), qui

permet d'accueillir 10 personnes handicapées vieillissantes. Elle a procédé également à l'acquisition de nouveaux locaux pour le siège (le transfert ayant eu lieu en janvier 2019), pour permettre d'assurer le développement de Perce-Neige sur les années à venir, de maintenir la qualité de l'accompagnement des équipes du siège au service des Maisons, de mener à bien les opérations de rapprochement avec d'autres associations (4 structures en mandat de gestion au 01/01/2019) et de réaliser les projets immobiliers dotés au 31/12/2018 à hauteur de 50.1 M€.

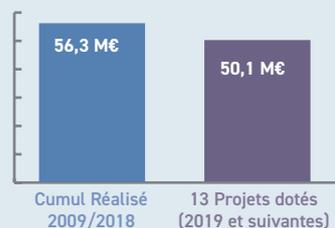
La situation financière de la Fondation est solide avec des fonds propres constitués de la dotation de la Fondation, gage de pérennité, et des réserves relevant de la politique de prudence confirmée par le Conseil d'administration pour couvrir les besoins des Maisons et du siège sur 5 années.

Perce-Neige poursuit ses actions en faveur des personnes en situation de handicap, dans le respect des valeurs de son fondateur : *générosité, respect, rigueur*. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez par votre soutien fidèle.

en cours avec d'autres associations, siège de la Fondation).

Sous réserve de l'accord des Autorités de Tarification et de Contrôle (Conseils Départementaux, Agences Régionales de Santé) et compte-tenu des délais de construction, ces projets s'échelonnent sur un calendrier pluriannuel qui est actualisé chaque année.

Pour les années à venir, la Fondation a doté plus de **50 M€** de réserves pour différents projets de création, de rénovation ou d'extension (maisons existantes, établissements repris dans le cadre des rapprochements

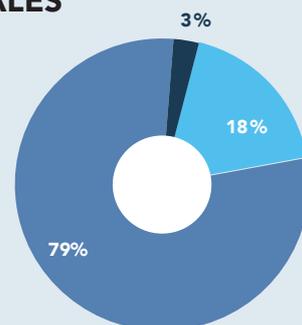


LES CHIFFRES CLÉS

LES RESSOURCES GLOBALES

TOTAL DE 80 M€
(Répartition par origine)

- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS
- PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ
- AUTRES PRODUITS, REPRISES PROVISIONS, FONDS DÉDIÉS



► **79,5 %** des ressources proviennent de financements publics (Conseils départementaux et État) soit **63,6 M€**.

► Les autres ressources proviennent essentiellement de la générosité pour près de **14,5 M€**, grâce au soutien fidèle des donateurs et testateurs.

FOCUS SUR LES MISSIONS SOCIALES

● ACCOMPAGNER LES RÉSIDENTS ACCUEILLIS DANS LES MAISONS PERCE-NEIGE **68,5 M€**

► **24 Maisons Perce-Neige** soit **34 établissements** (*Foyers de vie, Foyers d'accueil médicalisé, Maisons d'accueil spécialisées, Institut médico-éducatif*)

► **870 résidents accompagnés** par **1 176 professionnels** (soit 833 *Équivalents Temps Plein*)

● SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC **0,3 M€**

► Via campagne de sensibilisation

● SOUTENIR DES PROJETS INNOVANTS **0,1 M€**

► Soutien apporté en 2018 à des projets de « Classes Soleil » pour jeunes enfants autistes

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DANS LES MAISONS PERCE-NEIGE : APPORT DE LA GÉNÉROSITÉ EN M€

Depuis 2009, Perce-Neige a pu financer, grâce à la générosité du public, 15 projets d'investissements :

- 10 nouvelles constructions à Maing, Gourdon, Chauché, Saint-Laurent-sur-Gorre, Brissac, Marseille, Avignon, Boulogne-Billancourt, Givrand, Juvigny-sur-Loison (FAM en 2018)
- 2 projets d'acquisition et rénovation (Courbevoie, Juvigny-sur-Loison),

Pour les années à venir, la Fondation a doté plus de **50 M€** de réserves pour différents projets de création, de rénovation ou d'extension (maisons existantes, établissements repris dans le cadre des rapprochements

LES « MAISONS PERCE-NEIGE » AU 31/12/2018

34 ÉTABLISSEMENTS PAR TYPE D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT

► FOYERS DE VIE **FV** :

Sèvres, La Gaude, Juvigny-sur-Loison, Baracé, Mareil-sur-Mauldre, Moulins-la-Marche, Bagneux-Saumur, Givrand, Avignon, Condorcet, Saint-Paul-en-Jarez, Gourdon, Maing, Chauché, La Chapelle-sur-Erdre.

► FOYERS D'ACCUEIL MÉDICALISÉ **FAM** :

Colombes, Castelnau-le-Lez, Mareil-sur-Mauldre, Gourdon, Maing, Chauché, Saint-Laurent-sur-Gorre, Brissac-Quincé, Marseille, La Chapelle-sur-Erdre, Courbevoie, Juvigny-sur-Loison.

► MAISONS D'ACCUEIL SPÉCIALISÉES **MAS** :

Bois-Colombes, Castelnau-le-Lez, Avignon, Condorcet, Mandres-les-Roses, Boulogne-Billancourt, Juvigny-sur-Loison.

► INSTITUT-MÉDICO-ÉDUCATIF **IME** :

Montélimar.

Ainsi que :

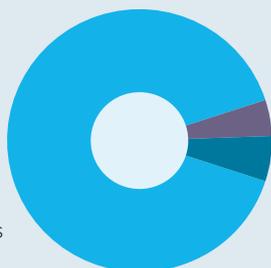
► **2 Maisons de vacances** à Nyons et à Givrand.

2018 DE LA FONDATION (EN MILLIONS D'EUROS)

COMMENT ONT ÉTÉ UTILISÉES LES RESSOURCES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN 2018 ?

SUR UN TOTAL DE **17,6 M€**

● FINANCEMENT MAISONS ET MISSIONS SOCIALES **15,8 M€**



- ▶ Améliorer l'accompagnement des personnes accueillies dans les maisons **4,3 M€**
- ▶ Sensibiliser le grand public et soutenir des projets innovants **0,4 M€**
- ▶ Financer la nouvelle Maison pour aînés de Juvigny-sur-Loison et l'acquisition du nouveau siège de la fondation : **11,1 M€**

● FRAIS DE GESTION DES DONNÉS ET LEGS **0,8 M€**

Le ratio des dépenses par rapport aux ressources collectées auprès du public en 2018 (14,4 M€) est de 6,4%.

● FRAIS DE FONCTIONNEMENT **1 M€**

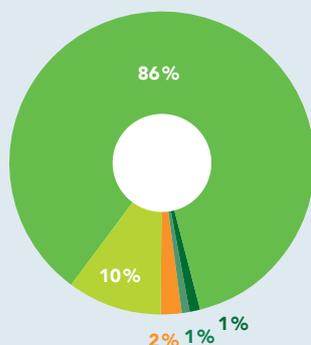
Suivant l'objectif du Conseil d'administration, la Fondation s'emploie à maîtriser le niveau des dépenses de fonctionnement ; elles recouvrent les frais de communication et de fonctionnement général de la Fondation (y compris charges exceptionnelles).

SOIT POUR 100 € PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ :



► L'UTILISATION DE CES RESSOURCES :

80 M€ (répartition par destination)



- MISSIONS SOCIALES
- EXCÉDENT AFFECTÉ AUX PROJETS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES
- DOTATION AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS À RÉALISER
- FRAIS DE FONCTIONNEMENT
- FRAIS DE GESTION DES DONNÉS ET LEGS

- ▶ **86 %** des emplois sont affectés aux missions sociales soit **68,8 M€** contre 66 M€ l'an passé.

- ▶ Les autres emplois (fonctionnement, gestion des dons et legs, provisions et engagements sur dons affectés) représentent autour de **3,8 %** du total des emplois.



- ▶ Le solde excédentaire des ressources est affecté aux nouveaux projets et aux réserves de la Fondation (cf politique de réserves).

LE BILAN SIMPLIFIÉ (EN M€)

ACTIF	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Actif immobilisé	112,3	105,4
Actif réalisable et disponible	132,3	130,2
TOTAL GÉNÉRAL	244,6	235,6

PASSIF	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Fonds propres	210,4	202,3
Provisions et fonds dédiés	8,8	8,2
Emprunts et Dettes	25,4	25,1
TOTAL GÉNÉRAL	244,6	235,6

L'actif correspond au patrimoine de la Fondation constitué d'une part de l'ensemble des biens (constructions, matériels, équipements) des Maisons Perce-Neige, nécessaires pour l'accompagnement des résidents, et d'autre part des fonds disponibles pour assurer le financement du fonctionnement des Maisons, la poursuite des missions sociales, du fonctionnement et des projets de la Fondation.

Les fonds propres de la fondation recouvrent principalement la dotation inconsumptible de 20,3 M€ conformément à ses statuts et gage de pérennité, ainsi que les réserves affectées aux projets immobiliers et aux réserves pour fonctionnement conformément à la politique définie par le Conseil d'Administration.

TRANSPARENCE ET CONTRÔLE



COMITÉ DE LA CHARTE

En tant qu'adhérent depuis 1996, Perce-Neige se soumet chaque année au contrôle du Comité par rapport aux règles de transparence et de déontologie définies. Son agrément court jusqu'en 2020.

COUR DES COMPTES

En tant qu'organisme faisant appel à la générosité, Perce-neige relève du contrôle de la Cour des Comptes. Le rapport public du dernier contrôle est disponible sur le site internet de la Cour.

COMPTES ANNUELS

Conformément aux obligations légales, les comptes annuels 2018 ont été contrôlés par un commissaire aux comptes (Cabinet JEGARD) qui les a certifiés. Ils ont été approuvés par le Conseil d'Administration de la Fondation Perce-Neige du 25/06/2019. Ils sont transmis aux autorités de tutelle (Ministères et Préfecture) et publiés sur le site du Journal Officiel.

Les informations de ce document sont issues des rapports moral et financier de l'année 2018 et sont disponibles sur notre site internet www.perce-neige.org. Les comptes annuels peuvent être transmis sur simple demande écrite par courrier ou par courriel sur notre site internet.

2018

FAITS MARQUANTS

► UNE MAISON DES AÎNÉS À JUVIGNY-SUR-LOISON (MEUSE)

Ce nouveau Foyer d'Accueil Médicalisé, qui accueille 10 personnes handicapées mentales âgées de plus de 40 ans, jouxte la Maison Perce-Neige de Juvigny-sur-Loison créée en 1993 et disposant déjà d'une capacité d'accueil de 32 places.

Perce-Neige a ainsi réhabilité une ancienne école mitoyenne au Foyer de vie, mise à disposition par la municipalité, pour créer ce nouvel établissement qui offre une prise en charge médicale et/ou paramédicale adaptée liée au vieillissement.



► MANDATS DE GESTION AVEC L'ASSOCIATION DE FAUGERAS ET L'ASSOCIATION ARC-EN-CIEL

La Fondation Perce-Neige s'est rapprochée de deux associations et a signé des mandats de gestion, en vue de futures intégrations prévues fin 2019 :

- L'association de Faugeras a été créée en 1959 et est située en Corrèze ; elle dispose d'un Foyer Occupationnel de 40 résidents et d'un Foyer d'Accueil Médicalisé pour personnes handicapées vieillissantes de 16 résidents.

- Située en Indre-et-Loire, l'association « l'Arc-en-Ciel » a été créée en 1983 ; elle gère trois établissements médicalisés pour adultes polyhandicapés ou avec autisme à Truyes et à Cigogné accueillant au total 80 résidents.

► « CLASSE SOLEIL » : FAVORISER L'INTÉGRATION DES ENFANTS AUTISTES

Perce-Neige poursuit son soutien à deux « Classes Soleil », situées à Paris et intégrées au sein de l'école Franklin et de celle des Saints-Anges. Des enfants autistes, âgés de 3 à 4 ans lors de l'admission, sont ainsi accompagnés durant trois ans tout en demeurant scolarisés dans un établissement classique, avec un encadrant par élève.



Validée par l'Education Nationale, cette prise en charge précoce et adaptée aux diverses manifestations de l'autisme a pour objectifs principaux le développement de l'autonomie, la socialisation et l'acquisition du langage.

► CAMPAGNE DE SENSIBILISATION, « ON A TOUS UN RÔLE À JOUER »

Perce-Neige a poursuivi en octobre la campagne de sensibilisation initiée en 2017 intitulée « on a tous un rôle à jouer ».

Elle s'est déclinée en deux volets : un premier axé sur les dons avec la participation des comédiens Kad Merad et Elsa Zylberstein aux côtés de Lucie et Kevin, résidents de Perce-Neige ; et un second volet axé sur la transmission du patrimoine avec la participation de seniors aux côtés de Julie et Slimane, également résidents de Perce-Neige.



Cette campagne a été affichée sur les quais du métro parisien, dans les gares SNCF (réseau national) et sur le mobilier urbain (national). Des insertions ont également été diffusées dans la presse nationale. Parallèlement, un spot a été réalisé, avec la participation de Bruno Solo, et diffusé sur différentes radios.



► PROJETS - PERSPECTIVES

Au cours de cette année 2018, la Fondation a poursuivi son travail sur différents projets importants de rénovation et d'extension de plusieurs Maisons Perce-Neige en Ile-de-France et en province.

D'autre part, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'ARS d'Ile-de-France en juin 2018, Perce-Neige a été retenue pour son projet de création de plateforme d'accueil et de soutien s'adressant à des adultes en situation de handicap et à leurs aidants : soutien administratif, coordination des diverses interventions, aide à la vie quotidienne, offre de répit, formation individuelle ou collective...